



Guide pour la Transition Écologique dans les Pressings

Bonnes Pratiques et Innovations

Mai 2023





Préface

Notre secteur d'activité est particulièrement concerné par les enjeux de transition écologique, puisque consommateur d'énergie, d'eau, de produits lessiviels divers, mais aussi producteur de déchets, d'effluents et utilisateurs d'emballages... Or, les entreprises qui le composent ne peuvent rester en marge de l'exigence de sobriété et d'une meilleure maîtrise des flux, intrants et extrants.

Il est constitué cependant, pour une large majorité, de petites et moyennes entreprises dont les ressources tant financières qu'humaines sont limitées ; pour les chefs d'entreprises que nous sommes, rechercher les solutions techniques adaptées, les financements, les aides financières, est un véritable défi, qui relève souvent d'une « mission impossible ».

Ce guide a précisément pour objet de proposer d'abord un catalogue de solutions techniques, certes, mais aussi de présenter les dispositifs d'aides qui peuvent être sollicitées, ainsi que les organismes à consulter pour ce faire.

En complément, le ministère chargé des TPE/PME a proposé à la FFPB de collaborer pour adapter certaines aides et subventions à notre secteur. Aussi un groupe de travail élabore-t-il des propositions dans ce sens, qui seront prochainement portées à votre connaissance.

Les subventions sont en effet l'une des conditions à la réussite de la transition écologique de notre secteur, en permettant le financement des solutions et investissements nécessaires.

L'effet induit pour nos fournisseurs sera la création d'un marché de la transition écologique puisqu'ils prendront alors l'initiative de mettre sur le marché des matériels innovants, sobres, encore trop rares pour nos entreprises.

A noter aussi que le présent guide est évolutif puisque des fiches de mises à jour pourront être éditées autant que nécessaire, avec la diffusion consécutive de la nouvelle version.

Je remercie le CTTN sans lequel rien ne serait possible, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu apporter le concours à l'élaboration du guide.

Olivier Risse

Président de la FFPB



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

FICHE N°1: Traitement des articles textiles en nettoyage à sec

FICHE N°2: Traitement des articles textiles en milieu aqueux

FICHE N°3: Produits lessiviels, détachants et produits chimiques

FICHE N°4: Suivi du matériel de pré-traitement et stockage des produits

FICHE N°5: Matériels de finition mécanisés : mannequins, toppers, presses

FICHE N°6: Tables à repasser

FICHE N°7: Compresseurs d'air

FICHE N°8: Eclairage et enseignes lumineuses

FICHE N°9: Extraction d'air

FICHE N°10: Chauffage et climatisation

FICHE N°11: Restitution du linge

FICHE N°12: Déchets, tri et recyclage

FICHE N°13: Suivi de l'activité et bonnes pratiques générales

FICHE N°14: Bénéficier du bouclier tarifaire : puissance souscrite

En complément :

Principaux dispositifs pour la transition écologique des TPE et PME

Guide édité par le Gouvernement



Préambule:

L'activité de pressing est consommatrice d'énergie de manière intensive. Ceci signifie que l'énergie est un intrant essentiel des processus de nettoyage, qu'elle représente une consommation importante et que le besoin s'intensifie avec l'augmentation du volume de linge à traiter. En effet, le nettoyage à sec en circuit fermé, le lavage et le séchage des articles textiles impliquent un apport important de calories, de même que les étapes de finition des articles.

Ces consommations sont fonction de la bonne adaptation des matériels aux besoins de chaque entreprise, de leur bonne utilisation et de leur niveau de performance, mais aussi de la qualité recherchée.

Cette notion de qualité est elle-même fonction de la nature des articles textiles à entretenir, de leur niveau de qualité (article courant, haut de gamme, luxe, ...) de leur degré de salissures et des exigences de la clientèle (l'aspect, la finition et aussi l'hygiène).

Il existe des possibilités de réduire les consommations d'énergie, tout en satisfaisant à ces différents besoins et exigences.

La consommation d'eau doit aussi faire l'objet d'une grande attention. Elle est tributaire des mêmes éléments, et la qualité du traitement des articles textiles en dépend. Mais là encore, il existe des possibilités d'optimiser les consommations d'eau et de la recycler en partie.

Par ailleurs, un pressing fait l'objet de consommations d'énergies périphériques au process de traitement des articles textiles, tels que l'éclairage, la ventilation, la climatisation, etc. Dans ces domaines aussi, il existe des possibilités de réduire les consommations d'énergie.

Le pressing fait appel à divers consommables, en commençant par les produits lessiviels, les additifs de nettoyage à sec, les produits détachants ou pré-brossants.

Il utilise ou consomme aussi des matériaux destinés à conditionner les articles textiles. Enfin, il produit des déchets de types divers.

Des moyens sont à disposition pour gérer plus rationnellement ces consommables, en limiter la consommation, en recycler certaines catégories, ou les réutiliser.

L'activité de pressing consiste à produire des articles textiles nettoyés. S'il s'agit bien d'une activité artisanale, elle s'appuie cependant sur un process de type industriel. La plupart des consommations sont liées au volume de production, qui peut évoluer.

Abaisser les consommations d'énergie et d'eau liées aux matériels de production consiste à réduire les consommations spécifiques exprimées en kWh pour une quantité de linge donnée (poids ou nombre de pièces).

Les indicateurs qui prévalent sont donc les suivants : Electricité en kWh/kg ; Eau en Litres/kg.

Le présent guide est constitué de fiches (n°1 à 13) qui donnent certaines indications en matière de gains. Celles-ci sont exprimées en pourcentage (%) et à traduire en kWh ou en litre d'eau selon le cas et ce, en fonction de chaque situation. Bien que basées sur l'expérience, il faut bien sûr garder à l'esprit que chaque pressing est différent du pressing voisin. De même, les dépenses associées à la mise en place de mesures d'économie sont difficilement chiffrables dans ce guide. Elles sont à examiner au cas par cas.

Il n'empêche que ces fiches donnent des pistes sérieuses d'économie, de limitation des impacts de l'activité sur l'environnement et permettront d'inscrire chaque pressing dans une véritable démarche de transition écologique.

Une 14^{ème} fiche traite du Bouclier Tarifaire mis en place par le gouvernement pour que les TPE puissent faire face à l'envolée des prix de l'énergie. Elle n'a pas véritablement de sens écologique à proprement parler, puisqu'elle vise surtout la maîtrise des tarifs de l'électricité. Cependant, rester éligible à ce bouclier tarifaire est aussi un gage de sobriété énergétique.

Enfin, rappelons-nous aussi que l'entretien tel que pratiqué par les pressings a pour vocation de contribuer à la réutilisation, dans les meilleures conditions possibles, des articles textiles. Il porte en lui-même la notion de durabilité et ce, depuis toujours. Il s'agit cependant aujourd'hui, de réduire son empreinte environnementale.



FICHE N° 1: TRAITEMENT DES ARTICLES TEXTILES EN NETTOYAGE A SEC

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne électrique: 1,7 kWh/kg

Consommation moyenne eau de refroidissement : 20 litres/kg

Process, bonnes pratiques et surveillance

Optimiser les taux de chargement

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Effectuer systématiquement une pesée du linge ou un comptage de pièces afin de charger la machine de manière optimale

<u>Impact</u>: Consommation énergétique /Consommation d'eau (eau de réfrigération)

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable <u>Gain potentiel :</u> Energie 10 à 15% ; Eau 10 à 15%

Maintenir le circuit de séchage en bon état de fonctionnement

• Action à mettre en œuvre : Nettoyage des filtres à peluches tous les 1 à 2 cycles, du filtre à épingle tous les 5 cycles, du distillateur tous les 50 cycles

<u>Impact</u>: Consommation énergétique / Consommation d'eau (eau de réfrigération)

Coût de mise en œuvre : Négligeable, pas de dépense spécifique

Gain potentiel: Energie 2 à 4%; Eau 2 à 4%

 Action à mettre en œuvre : Nettoyage de la batterie froide par une entreprise spécialisée lorsque des signes d'encrassements se manifestent (allongement durée de séchage, valeur anormale au manomètre BP - Pompe à chaleur)

<u>Impact :</u> Consommation énergétique et d'eau (réfrigération), durée de cycle, pérennité du matériel

Coût de mise en œuvre : Modéré

Gain potentiel: Energie 2 à 4%; Eau 2 à 4%

Surveillance de la pompe à chaleur

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Surveiller à intervalles réguliers les pressions sur les manomètres HP

(18 à 22 bars) et BP (3,5 à 5,5 bars) durant la phase de séchage

Impact : Consommation énergétique/Consommation d'eau (eau de réfrigération)

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable (surveillance) à modéré (recherche de fuite et rechargement de gaz réfrigérant)

Gain potentiel: Energie 2 à 4%; Eau 2 à 4%

• <u>Action à mettre en œuvre</u>: Surveiller à intervalles réguliers le bon fonctionnement et vérifier le réglage adéquat des vannes thermostatiques et pressostatiques

Impact: Consommation d'eau

<u>Coût de mise en œuvre</u>: Nul ou négligeable (surveillance) à très modéré (recherche de fuites et remplacement des vannes)

Gain potentiel: Eau 2 à 10%, en cas de dysfonctionnement avéré



FICHE N° 1 (suite): TRAITEMENT DES ARTICLES TEXTILES EN NETTOYAGE A SEC

Process, bonnes pratiques et surveillance

Récupération d'eau

 Action à mettre en œuvre : Installation d'une bâche destinée à récupérer l'eau propre préchauffée produite par les condenseurs (distillation et séchage) afin de l'utiliser pour alimenter les machines à laver

Impact : Consommation énergétique / Consommation d'eau

Coût de mise en œuvre : Modéré

Retour sur investissement : 2 à 8 ans suivant les besoins annuels en eau

Gain potentiel: Energie 3 à 5%; Eau 100 à 700 m³/an

Matériel et technologie

Renouvellement du matériel

 Action à mettre en œuvre : Lors d'un renouvellement de machine, opter pour une capacité de chargement adaptée à la production et au process

Impact : Consommation énergétique / Consommation d'eau

Coût financier de mise en œuvre : Elevé (renouvellement machine)

Retour sur investissement: 8 à 10 ans

Gain potentiel: Energie 10 à 15%; Eau 10 à 15%

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Opter pour un calorifugeage renforcé et un dimensionnement du distillateur adapté

Impact : Consommation énergétique

<u>Coût financier de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable par rapport au coût global machine Gain potentiel : Energie 2 à 5% ; Eau 2 à 5%

Nouvelle technologie en cours de développement

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Privilégier du matériel permettant de gérer les appels de puissance instantanés afin de réduire les pics de consommation électrique

Impact : Puissance énergétique souscrite, type d'abonnement

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable par rapport au coût global machine

Gain potentiel : Réduction du coût de l'abonnement électrique

Suivi des consommations d'eau de la machine

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Installer un compteur d'eau sur l'alimentation de la machine afin de suivre et contrôler l'évolution des consommations

Impact : limite les risques de surconsommations

Coût de mise en œuvre : Très modéré

Gain potentiel : Détection de fuite d'eau ou anomalie sur réseau d'eau machine

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement





FICHE N° 2 : TRAITEMENT DES ARTICLES TEXTILES EN MILIEU AQUEUX

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne électrique (lavage + séchage) : 0,75 à 1 kWh/kg

Consommation moyenne d'eau: 18 à 25 litres/kg

Process et bonnes pratiques

Optimiser les taux de chargement

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Effectuer systématiquement une pesée du linge ou un comptage de pièces

Impact : Consommation énergétique /Consommation d'eau

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable <u>Gain potentiel :</u> Energie 5 à 10% ; Eau 5 à 10%

• Action à mettre en œuvre : Adapter précisément les programmes de lavage aux articles à traiter. Ex : draps versus couettes ou articles peu souillés versus articles très sales

Impact : Consommation énergétique/Consommation d'eau

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 2 à 5%

Optimiser le process de lavage

• Action à mettre en œuvre : Réduire le nombre de rinçages lorsque c'est possible

Impact: Consommation d'eau

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Eau 7 à 10%

• Action à mettre en œuvre : Privilégier lorsque c'est possible, le lavage à très basse

température

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 5 à 8%

Optimiser le process de séchage

• Action à mettre en œuvre : Adapter le séchage au type de linge et à l'opération de finition envisagée. Si le linge doit être repassé, il n'est pas nécessaire, voire contre-productif de le sécher totalement. Pratiquer lorsque c'est possible le séchage sur cintre.

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 7 à 12%

• Action à mettre en œuvre : Nettoyer le filtre à peluche tous les 2 à 3 cycles maximum.

<u>Impact</u>: Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 3 à 5%



FICHE N° 2 (suite): TRAITEMENT DES ARTICLES TEXTILES EN MILIEU AQUEUX

Matériel et technologie

Renouvellement du matériel de lavage

• Action à mettre en œuvre : Lors du renouvellement de machine, opter pour une capacité de chargement adaptée à la production et au process

<u>Impact</u>: Consommation énergétique / Consommation d'eau

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Important <u>Retour sur investissement :</u> 8 à 10 ans

Gain potentiel: Energie 10 à 15%; Eau 10 à 15%

Action à mettre en œuvre : Opter pour une machine offrant un super essorage

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Modéré par rapport au coût global machine

Gain potentiel : Energie 5 à 7% au séchage (et réduction du temps de séchage)

Lavage / matériel périphérique

• Action à mettre en œuvre : Opter pour un chauffage déporté de l'eau (ballon ou ballon + PAC avec régulation de température en entrée machine) afin de chauffer l'eau destinée au lavage en heures creuses et/ou hors production

Impact : Consommation énergétique

Coût financier de mise en œuvre : Modéré

<u>Gain potentiel</u>: Coût de l'énergie (environ -20% en heures creuses), réduction de la

puissance souscrite, durée des cycles

• Action à mettre en œuvre : Privilégier les pompes à membrane ou à piston pour le dosage des produits lessiviels

Impact: Consommation produits lessiviels, rejets moins chargés

Coût de mise en œuvre : Modéré par rapport au coût global de la machine

<u>Gain potentiel</u>: Permet de limiter les surconsommations de produits et les dysfonctionnements, d'optimiser le rinçage (eau) et la maintenance

Technologie à l'étude ou en cours de développement

 Action à mettre en œuvre: Laveuse à pompe de circulation du bain pour réduire la quantité d'eau par bains et/ou à récupération de l'eau du dernier rinçage pour le cycle suivant

<u>Impact</u>: Consommation énergétique/Consommation d'eau Coût de mise en œuvre : Modéré par rapport au coût global

Gain potentiel: Gain en eau de l'ordre de 20 l/cycle; Energie 2 à 5%

Suivi des consommations d'eau de la machine à laver

 Action à mettre en œuvre : Installer un compteur sur l'arrivée d'eau de la machine pour suivre et contrôler les consommations

Impact : Prévention des surconsommations

Coût de mise en œuvre : Modéré

Gain potentiel : Détection de fuite ou anomalie de fonctionnement de la machine





FICHE N° 2 (suite): TRAITEMENT DES ARTICLES TEXTILES EN MILIEU AQUEUX

Matériel et technologie

Renouvellement du matériel de séchage / éléments de machine

Action à mettre en œuvre : Privilégier les séchoirs à détection d'humidité résiduelle, à isolation renforcée, avec une porte de chargement à double paroi

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Modéré par rapport au coût global machine

Gain potentiel: Energie 5 à 10%

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement



FICHE N°3: PRODUITS LESSIVIELS, DETACHANTS ET PRODUITS CHIMIQUES

Process et bonnes pratiques

Produits lessiviels

Action à mettre en œuvre : opter pour des produits lessiviels dotés d'un label écologique faisant l'objet d'une certification telle que :

Ecolabel européen : https://www.ecolabels.fr/?s=textile

Ecocert : https://ecocert.app.box.com/v/Referentiel-ecodetergent

<u>Impact</u>: environnemental

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Limiter l'impact environnemental des produits utilisés

Produits prébrossants

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Cibler l'usage de prébrossants seulement sur les articles le nécessitant

Impact : Environnemental

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Limiter l'impact environnemental et les consommations de produits

annexes

Produits de détachage

<u>Action à mettre en œuvre</u>: Pour les produits de détachage spécifiques utiliser des contenants permettant un dosage précis. Lors des opérations de détachage, alterner l'application de produits avec le pistolet vapeur/air et l'aspiration

Impact: Environnemental

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Limiter l'impact environnemental et les consommations de produits

annexes

Etiquetage et traçabilité des produits

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Lors du transfert des produits (solvants, produits de détachage, produits lessiviels), veiller à préciser sur le nouveau contenant le nom du produit ainsi que les phrases de risque associées

Impact: Environnemental et sanitaire

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Maîtrise de l'impact sanitaire et limitation de l'impact environnemental

des produits utilisés

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et agir ponctuellement



FICHE N°4 : SUIVI DU MATERIEL DE PRE-TRAITEMENT ET STOCKAGE DES PRODUITS

Process, bonnes pratiques et surveillance

Maintenance 1er niveau du matériel de pré-traitement

Action à mettre en œuvre : Nettoyer régulièrement les résidus de produits présents (cabine et tables à détacher, bacs de rétention)

<u>Impact</u>: Environnemental et sanitaire

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Maîtrise de l'impact sanitaire et limitation de l'impact environnemental des

produits utilisés

Maintenance 1er niveau et surveillance des supports de stockage

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Vérifier mensuellement l'absence de fuite sur les contenants des produits stockés et sur les bacs de rétention associés

<u>Impact</u>: Environnemental et sanitaire

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

<u>Gain potentiel</u>: Maîtrise de l'impact sanitaire et limitation de l'impact environnemental des

produits utilisés

Matériel et technologie

Achat de matériel

Action à mettre en œuvre : Mettre en place systématiquement des bacs de rétention pour tous les produits utilisés présentant une phrase de risque sur l'emballage (solvants, produits de détachage, prébrossants, agents de blanchiment, etc..)

Impact: Environnemental

Coût financier de mise en œuvre : Négligeable à modéré

Gain potentiel: Limiter l'impact environnemental des produits utilisés

Renouvellement matériel

Action à mettre en œuvre : Privilégier les cabines à détacher par rapport aux tables à détacher Impact : Environnemental

Coût financier de mise en œuvre : Modéré par rapport au prix global du matériel

<u>Gain potentiel</u>: Limiter l'impact environnemental et les éventuelles nuisances olfactives des

produits utilisés

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et agir ponctuellement



FICHE N°5 : MATERIELS DE FINITION MÉCANISÉS : MANNEQUINS, TOPPERS, PRESSES

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne électrique : 4 à 7 kWh/heure d'utilisation

2 kWh/heure en veille

Consommation moyenne eau : 1 à 5 litres/heure d'utilisation

Process et bonnes pratiques

Gestion du matériel

 Action à mettre en œuvre : Utiliser le matériel de finition dès la pression (vapeur) de fonctionnement atteinte et l'arrêter immédiatement après son utilisation

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 5 à 10%

Regroupement de la production

• Action à mettre en œuvre : Regrouper un nombre suffisant d'articles textiles pour réduire le temps d'utilisation du matériel, en cas de faibles volumes de production.

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 10 à 15%

Suppression des fuites

 Action à mettre en œuvre : Vérifier régulièrement l'absence de fuite sur les différentes arrivées d'air comprimé

Impact : Consommation énergétique

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 2 à 5%

Matériel et technologie

Renouvellement du matériel

• Action à mettre en œuvre : Comparer la consommation de vapeur en kg/h des différents matériels proposés avant achat. Opter pour une chaudière avec une production de vapeur adaptée au besoin et bien isolée thermiquement (éviter le surdimensionnement)

<u>Impact</u>: Consommation énergétique <u>Coût de mise en œuvre</u>: Important <u>Retour sur investissement</u>: 8 à 10 ans <u>Gain potentiel</u>: Energie 10 à 15%

 Action à mettre en œuvre : Privilégier du matériel offrant un niveau sonore le plus réduit possible

Impact: Nuisance sonore

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable au regard du coût global

Gain potentiel : Confort de travail, prévention des nuisances

DEGRE DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement





FICHE N°6: TABLES A REPASSER

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne électrique : 3 kWh/heure d'utilisation

0,75 kWh/heure en veille

Consommation moyenne eau: 1 à 2 litres/heure d'utilisation

Process et bonnes pratiques

Utilisation du matériel

 Action à mettre en œuvre : Utiliser le plateau en « mode froid » (cas des tables à chaud) autant que possible, dès que les textiles ne l'exigent pas

<u>Impact</u>: Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 2 à 3%

Regroupement de la production

• Action à mettre en œuvre : Pour les petites unités, regrouper le repassage sur une plage horaire unique pour réduire le temps d'utilisation

Impact: Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 2 à 5%

Gestion du matériel

• Action à mettre en œuvre : S'il n'est pas possible de travailler sur des plages horaires définies, éteindre l'éclairage de la table à repasser et couper l'alimentation du fer électrique lors des arrêts de production (ex : pause déjeuner)

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 2 à 3%

 Action à mettre en œuvre : Purger la chaudière tous les soirs Impact : Durée de vie du matériel, consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Protection de la résistance électrique, éviter les surconsommations

Matériel et technologie

Renouvellement du matériel

 Action à mettre en œuvre : Comparer les caractéristiques techniques des différents modèles de table (gestion puissance chaudière) et opter pour les plus sobres.

Impact : Consommation énergétique

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable par rapport au prix global

Gain potentiel: Energie 10 à 15%

• Action à mettre en œuvre : Privilégier du matériel offrant un niveau sonore le plus réduit possible, et avec hauteur de plateau réglable

<u>Impact</u>: Nuisance sonore, ergonomie <u>Coût de mise en œuvre</u>: Modéré

<u>Gain potentiel</u>: Prévention des nuisances sonores, ergonomie

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement





FICHE N°7: COMPRESSEURS D'AIR

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne électrique : 1 à 2 kWh/heure en charge

Process et bonnes pratiques

Gestion du matériel

• <u>Action à mettre en œuvre :</u> Hors plage de production, arrêter le compresseur et/ou fermer la vanne d'alimentation générale du réseau d'air comprimé.

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 5 à 10% de la consommation annuelle

• Action à mettre en œuvre : Régler la plage de déclenchement à 7-7,5 bar maximum

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 3 à 5% de la consommation annuelle

Maintenance de 1er niveau

 Action à mettre en œuvre : Vérifier régulièrement le réseau de distribution pour détecter les éventuelles fuites (compresseur et réseau en pression -pas en cours de remplissage- et machine à l'arrêt pour percevoir les bruits liés aux fuites

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: 8 à 10%

• Action à mettre en œuvre : Si le compresseur en est équipé, dépoussiérer et changer régulièrement le filtre à air positionné sur l'entrée d'air. Cet équipement peut être ajouté sur certains modèles.

<u>Impact</u>: Préservation des équipements aval <u>Coût de mise en œuvre</u>: Nul ou négligeable

Gain potentiel : Augmenter la durée de vie des équipements

Matériel et technologie

Localisation du matériel

• Action à mettre en œuvre : Installer le compresseur dans un local frais à proximité d'une amenée d'air frais

Impact : : Consommation énergétique

<u>Coût financier de mise en œuvre</u> : Négligeable à modéré selon les contraintes

techniques

Gain potentiel : Ne pas générer de surconsommations

Renouvellement du matériel

• Action à mettre en œuvre : Opter pour un compresseur insonorisé

Impact: Nuisance sonore

Coût de mise en œuvre : Modéré par rapport au prix global

<u>Gain potentiel:</u> Limiter les nuisances sonores





FICHE N°7: COMPRESSEURS D'AIR (suite)

Renouvellement du matériel (suite)

Action à mettre en œuvre : Opter pour un volume de cuve adaptée aux besoins et éventuellement décentraliser la production d'air comprimé lorsque le matériel alimenté est dispersé

Impact : Consommation énergétique, nuisances sonores

Coût de mise en œuvre : Nul à négligeable par rapport au prix global

Gain potentiel: Limiter les nuisances sonores et maitriser les consommations

énergétiques

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement



FICHE N°8: ECLAIRAGE ET ENSEIGNES LUMINEUSES

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne éclairage : 8 à 15 Wh/m²

Bonnes pratiques

Gestion de l'éclairage

Action à mettre en œuvre : Eteindre systématiquement les éclairages lorsque les locaux ne sont

pas utilisés : sanitaires, vestiaires, salle de repos

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 2 à 3%

Matériel et technologie

Optimisation des plages de fonctionnement des enseignes lumineuses

Action à mettre en œuvre : Installer un programmateur sur l'enseigne lumineuse afin de

programmer son extinction entre 22h et 7h, par exemple. <u>Impact :</u> Consommation énergétique

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Modéré Gain potentiel : Jusqu'à 40%

Renouvellement de consommables

<u>Action à mettre en œuvre :</u> En cas de renouvellement, privilégier des lampes à LED lorsqu'elles sont adaptables sur le support existant. Les lampes à LED diffusent un éclairage plus intense ; veiller à ne pas sur-éclairer pour préserver un confort visuel

Impact: Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Très modéré par rapport à des systèmes plus énergivores

Gain potentiel: Jusqu'à 30%

Renouvellement d'éclairage

Action à mettre en œuvre : Opter pour un éclairage à LED. Veiller à ne pas sur éclairer. Prévoir plusieurs zones d'éclairage à commande individuelle à actionner en fonction des besoins. Prévoir des commandes d'éclairage à détection pour les zones peu fréquentées (réserve, sanitaire, etc...)

<u>Impact</u>: Consommation énergétique <u>Coût de mise en œuvre</u>: Important Retour sur investissement : 4 à 6 ans

Gain potentiel: Consommation énergétique jusqu'à 70% et confort de travail,

Renouvellement des enseignes lumineuses

Action à mettre en œuvre : Opter pour des enseignes lumineuses à LED associées à un

programmateur horaire

<u>Impact</u>: Consommation énergétique <u>Coût de mise en œuvre</u>: Important

Gain potentiel: Consommation énergétique jusqu'à 80%

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement





FICHE N°9: EXTRACTION D'AIR

A titre indicatif pour le secteur

Consommation moyenne électrique : 1 à 1,8 kWh/heure

Process et bonnes pratiques

Gestion de l'équipement

<u>Action à mettre en œuvre</u>: Si la période de fonctionnement n'est pas programmable, couper l'extracteur en dehors des périodes d'ouverture (sauf utilisation de perchloréthylène dans le cas des locaux non contigus à des locaux occupés par des tiers : la ventilation doit être permanente)

<u>Impact :</u> Consommation énergétique Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Jusqu'à 20% de la consommation annuelle

Maintenance de 1er niveau

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Dépoussiérer mensuellement les bouches d'extraction et faire procéder annuellement à la vérification et au nettoyage des conduits d'extraction

<u>Impact :</u> Efficience système d'extraction <u>Coût de mise en œuvre</u> : Très modéré

Gain potentiel: Jusqu'à 10%

Matériel et technologie

Gestion automatisée du matériel

Action à mettre en œuvre : Pilotage de la durée de fonctionnement et de la puissance

d'extraction via un boîtier de commande

Impact : Consommation énergétique, nuisances sonores, facilité d'utilisation

Coût de mise en œuvre : Modéré

Gain potentiel : Jusqu'à 20% de réduction des consommations, réduction des nuisances sonores

et facilité d'utilisation

Renouvellement du matériel

Action à mettre en œuvre : Privilégier un extracteur offrant un niveau sonore réduit, installer un silencieux si nécessaire et possible techniquement

Impact: Nuisance sonore

Coût de mise en œuvre : Modéré par rapport au prix global

Gain potentiel: Limiter les nuisances sonores

Optimisation du matériel

Action à mettre en œuvre : Aménager lorsque c'est possible, l'entrée d'air du local dans un

emplacement tempéré

<u>Impact :</u> Consommation électrique <u>Coût de mise en œuvre</u> : Très modéré <u>Gain potentiel : :</u> Limiter les consommations

de chauffage et climatisation

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement



FICHE N°10: CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

A titre indicatif

Consommation moyenne électrique PAC réversible : 3,5 Wh/heure/m² **pour le secteur** | Consommation moyenne électrique de chauffage : 5 Wh/heure/m²

Process et bonnes pratiques

Gestion du local

Action à mettre en œuvre : Fermeture des portes et fenêtres lors de l'utilisation de la

climatisation ou du chauffage

<u>Impact</u>: Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 8 à 12%

Consignes de température

Action à mettre en œuvre : Ajuster la température de consigne à 19°C sur la période hivernale et

à 26°C sur la période estivale

Impact : Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 10 à 15%

Maintenance de 1er niveau

Action à mettre en œuvre : Nettoyer régulièrement le filtre présent sur la pompe à chaleur

Impact: Consommation énergétique

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Energie 2 à 5%

Maintenance de 2ème niveau

Action à mettre en œuvre : Faire vérifier annuellement l'absence de fuite sur le circuit de gaz

frigorifique de la pompe à chaleur du système de climatisation

Impact : Consommation énergétique et impact environnemental

Coût de mise en œuvre : Modéré

Gain potentiel : Jusqu'à 15% de surconsommation et maîtrise des émissions de gaz favorisant le

réchauffement climatique

Matériel et technologie

Renouvellement du mode de chauffage

Action à mettre en œuvre : Opter pour une pompe à chaleur réversible. Ce système s'avère

moins énergivore qu'un chauffage classique.

Impact : Consommation énergétique Coût de mise en œuvre : Important Retour sur investissement : > 5 ans Gain potentiel: Jusqu'à 20%

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement



FICHE N°11: RESTITUTION DU LINGE

Process et bonnes pratiques

Emballage des vêtements

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Inciter la clientèle à utiliser des housses réutilisables. En cas d'utilisation de housses biodégradables et lorsque c'est possible, placer 2 vêtements par housse

Impact: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable Gain potentiel : Limite l'impact environnemental

Emballage du linge plié

Action à mettre en œuvre : Pour le linge plié, inciter la clientèle à utiliser un sac de

transport réutilisable ou utiliser du papier kraft pour l'emballage

Impact: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u>: Nul ou négligeable <u>Gain potentiel</u>: Limite l'impact environnemental

Gestion des cintres

Action à mettre en œuvre : Demander et inciter le retour des cintres par des actions

ciblées (consignes, remise sur prix de vente)

<u>Impact</u>: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable Gain potentiel : Limite l'impact environnemental

Tickets de caisse et de carte bancaire

Action à mettre en œuvre : Editer un ticket uniquement à la demande et/ou proposer son

envoi par e-mail ou sms Impact : Environnemental

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable si l'équipement existe

Gain potentiel: Limite l'impact environnemental

Tri des déchets

Action à mettre en œuvre : Mentionner l'obligation de tri et proposer au client à proximité

de l'accueil les bacs de récolte correspondants

<u>Impact</u>: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable Gain potentiel : Limite l'impact environnemental

Articles textiles usagés

Action à mettre en œuvre : Proposer un bac de récolte pour vêtements (usagés ou non

utilisés)

Impact: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable Gain potentiel : Limite l'impact environnemental



FICHE N°11: RESTITUTION DU LINGE (suite)

Bonnes pratiques

Renouvellement des consommables

Action à mettre en œuvre : Opter pour des consommables à faible impact environnemental

(voir ci-avant)

<u>Impact</u>: Environnemental

<u>Coût financier de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable <u>Gain potentiel :</u> Limite l'impact environnemental

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement



FICHE N°12: DECHETS, TRI ET RECYCLAGE

Bonnes pratiques

Gestion des déchets classiques

Action à mettre en œuvre : Procéder systématiquement au tri des déchets classiques

<u>Impact</u>: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable Gain potentiel : Limiter l'impact environnemental

Gestion des déchets dangereux

Action à mettre en œuvre: Utiliser une filière agréée pour le retraitement des déchets dangereux (résidus de distillation, de filtration, filtres usagés, bidon souillés lorsqu'ils ne sont pas repris par le fournisseur). Les opérations de collecte, transport sont à enregistrer par chacun des acteurs (producteurs: collecteurs, transporteurs, installations de traitement) sur le site TRACKDECHET. Conserver les justificatifs. Ils sont à présenter notamment lors du contrôle quinquennal pour les installations soumises à la rubrique n°2345 de la nomenclature des installations classées

Impact: Environnemental / Réglementation

Coût de mise en œuvre : Faible

Gain potentiel: Limite l'impact environnemental

Gestion des déchets D.E.E.E

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Pour les déchets des équipements électriques et électroniques de type « ménager » (ex : ordinateur) les ramener au point de collecte défini par le fournisseur du nouveau matériel. Pour les D.E.E.E de type professionnel (emballeuse, séchoir professionnel, etc..) utiliser une filière agréée (ex : ECOSYSTEM, DEMOCLES, etc..). Conserver les justificatifs, ils sont à présenter en cas de contrôle.

<u>Impact :</u> Environnemental / Réglementation <u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable <u>Gain potentiel :</u> Limite l'impact environnemental

Gestion des consommables et fournitures

<u>Action à mettre en œuvre :</u> S'inscrire dans une démarche active et opter pour des fournitures permettant de produire le moins de déchet possible (emballages notamment)

Impact: Environnemental

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Nul ou négligeable <u>Gain potentiel :</u> Limite l'impact environnemental

Matériel

Tri

<u>Action à mettre en œuvre</u>: Disposer de poubelles de tri et les installer à des emplacements stratégiques (emballages, tri des vêtements, comptoir, etc...)

<u>Impact :</u> Environnemental

Coût de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Limiter l'impact

environnemental

DEGRÉ DE PRIORITÉ		
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement

21/25



FICHE N°13 : SUIVI DE L'ACTIVITE ET BONNES PRATIQUES GENERALES

Process, bonnes pratiques et surveillance

Suivi des consommations

Action à mettre en œuvre : Mettre en place des tableaux de bord permettant de suivre les ratios de consommations par kg d'articles traités (eau, électricité, solvants, produits lessiviels)

<u>Impact</u>: Consommations générales

Coût financier de mise en œuvre : Nul ou négligeable

Gain potentiel: Maîtriser les consommations

Comptage de l'eau

<u>Action à mettre en œuvre</u>: Mettre en place des compteurs individuels sur les laveuses et la machine de nettoyage à sec (postes de consommation importants, avec des conséquences sur la consommation d'énergie)

<u>Impact</u>: Consommations générales Coût de mise en œuvre : Modéré

Gain potentiel: Maîtriser les consommations d'eau

Comptage de l'énergie

Action à mettre en œuvre : Mettre en place des compteurs électriques individuels sur les

matériels les plus énergivores

<u>Impact</u>: Consommations de l'outil de production

Coût de mise en œuvre : Modéré

Gain potentiel: Maîtriser les consommations d'énergie

Gestion de la qualité de l'eau

Action à mettre en œuvre : Contrôler annuellement la dureté de l'eau et installer un adoucisseur le cas échéant, pour prolonger la durée de vie du matériel, réduire les opérations de maintenance curatives, réduire la consommation de certains produits lessiviels

<u>Impact :</u> Consommations générales <u>Coût de mise en œuvre</u> : Faible à modéré

Gain potentiel: Maîtriser les consommations (eau et produits)

Matériel et technologie

Renouvellement du matériel

<u>Action à mettre en œuvre :</u> Lors du renouvellement du matériel, proscrire les générateurs de vapeurs centralisés

<u>Impact</u>: Consommation énergétique

<u>Coût de mise en œuvre</u> : Modéré au regard de l'investissement global <u>Gain potentiel</u> : Réduire les consommations énergétiques jusqu'à 30%

DEGRÉ DE PRIORITÉ			
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE	
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement	



FICHE N°14: BÉNÉFICIER DU BOUCLIER TARIFAIRE MAINTENIR UNE PUISSANCE SOUSCRITE INFÉRIEURE A 36 kVA

kVA (kilovoltampère) et kW (kilowatt) sont des unités physiquement équivalentes.

Dans la pratique, **le kVA** correspond à la puissance électrique apparente. Celle-ci fait notamment référence à la charge électrique maximale qu'une l'installation peut supporter, à la puissance disponible du compteur électrique général. **La puissance souscrite exprimée en kVA ne doit pas être dépassée.**

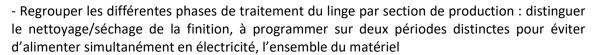
Le **kW** renvoie à la mesure de puissance absorbée de l'installation électrique. Celle-ci doit rester inférieure à la puissance souscrite.

Pour bénéficier du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement (en disposant d'une puissance souscrite de 36 kVA maximum), il faut faire en sorte que celle-ci soit suffisante. La mesure de la **puissance absorbée** par une installation de pressing **doit donc toujours être inférieure à 36 kW**. Si ce seuil de puissance absorbée est dépassé, le disjoncteur principal se déclenche, privant d'électricité l'ensemble de installation.

Pistes proposées

Mesures organisationnelles

- Eviter de mettre ou de laisser le matériel sous tension s'il n'est pas utilisé et prévoir sa mise en route en fonction de sa plage d'utilisation, en particulier concernant les chaudières vapeur électriques, les tables à repasser et les tables à détacher



Ces mesures sont envisageables si les volumes de production à traiter le permettent.

Actions sur le matériel existant

- Eviter l'usage du chauffage des plateaux de tables à repasser
- Sur les laveuses-essoreuses et les séchoirs électriques, il est techniquement possible de limiter le nombre de résistances électriques alimentées électriquement

Exemple : au nombre de 3 à l'origine, 2 seulement peuvent être banchées. La puissance absorbée s'en trouve ainsi réduite (33% dans cet exemple).

C'est un essai à effectuer pour vérifier que le fonctionnement des matériels concernés reste adapté aux besoins.

ATTENTION: confier cette modification de branchement électrique à un installateur de matériels spécialiste de la profession, ou à un électricien professionnel.

Actions sur l'installation électrique

- Réduire au maximum les puissances installées pour les utilités périphériques au process. Exemple de l'éclairage : passage en LED (sous forme de pavés, réglettes ou spots, selon les zones)
- Sur les circuits en 230 volts issus d'une alimentation en 400 volts triphasée, procéder à un équilibrage des phases en faisant appel à un électricien.
- Mis en place d'un dispositif de délestage pour éviter un cumul trop important d'appels de puissance simultanés, en priorisant le fonctionnement de certains équipements.



FICHE N°14: BÉNÉFICIER DU BOUCLIER TARIFAIRE MAINTENIR UNE PUISSANCE SOUSCRITE INFÉRIEURE A 36 kVA (suite)

Investissements

Lavage et séchage :

- opter pour des matériels dont la capacité et la puissance installée répond aux besoins, sans excès
- opter pour les matériels dotés d'une isolation thermique : isolation thermique des cuves des notamment (laveuse-essoreuses et séchoirs rotatifs)



Nettoyage à sec :

- opter pour une machine dimensionnée en fonction des besoins, sans excès, la plus sobre possible, dotée d'une isolation thermique efficace (distillateur, circuit de séchage et cuve) ;

Matériel de repassage et de prétraitement (détachage, prébrossage) :

- opter pour des matériels associés à des chaudières vapeur électriques de puissances modérées et isolées thermiquement; pour les tables à repasser, exclure les plateaux chauffants de préférence
- Passer du chauffage électrique, s'il est nécessaire, à la climatisation réversible (froid et chaud)

DEGRÉ DE PRIORITÉ			
HAUT	MODÉRÉ	FAIBLE	
A mettre en œuvre dès que possible	A mettre en œuvre dans un délai raisonnable	Evaluer l'impact et/ou agir ponctuellement	



LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TPE & PME



Plusieurs dispositifs existent, portés par l'ADEME, Bpifrance, les réseaux des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et des chambres de commerce et d'industrie (CCI).

Ils sont répertoriés dans un guide spécifique édité par le Gouvernement, joint au présent guide technique FFPB-CTTN.

Première partie :

- les diagnostics ou dispositifs d'accompagnements en vue d'engager une démarche de transition écologique ;

Seconde partie :

- aides à la transition écologique (subventions destinées à des petits projets, des investissement, co-financements de projets d'innovation);
- prêts sans garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant.
- aides à la rénovation énergétique des locaux à usage tertiaire des TPE et PME, sous la forme de crédit d'impôt pour les travaux engagés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024.
- prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule utilitaire léger propre (peu polluant), neuf ou occasion, électrique ou hybride rechargeable, neuf ou occasion.

Cf. guide ci-joint incluant des éléments d'information, les liens internet et les contacts adéquats.

https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/accompagner-la-transition-ecologique-des-tpe-pme-et-pme-industrielles